

Ind. N° 7106 - 81259^h.

2 ANNEXES

2022/2021

/ PLANS

LA DÉPUTATION PERMANENTE

DU CONSEIL PROVINCIAL DU LIMBOURG,

Vu la délibération du conseil communal de *Bouchout*,
 en date du *2 mars 1902* adoptant un plan pour *la*
rectification et l'élargissement du
chemin n° 1 de l'aller de communément
viciinale;

Vu le plan des lieux;

Vu le procès-verbal d'enquête *de commodo et incommodo* constatant
 qu'il *n'est survenu aucune opposition ni*
réclamation contre le projet;

Vu l'avis de M. le Commissaire d'arrondissement;

Vu le rapport de M. l'Inspecteur provincial des chemins vicinaux
 et des cours d'eau, en date du *23 octobre 1902* n° *11228*;

Entendu le rapport de M. *Steyns*,
membre de notre Collège;

Vu la loi du 20 mai 1863 et l'art. 76 de la loi communale;

DÉCIDE:

D'approuver la délibération précitée en ce qui concerne l'adoption du plan et d'autoriser l'acquisition, de gré à gré, des terrains nécessaires à l'exécution de ce plan ~~sous les conditions suivantes:~~

Le présent sera publié par le collège échevinal, dès le dimanche qui suivra sa réception, et restera affiché pendant huit jours, conformément aux dispositions de la loi du 20 mai 1863.

Le certificat constatant l'accomplissement de cette formalité nous sera transmis après l'expiration du délai d'appel.

Expédition du présent sera adressée, pour exécution, à M. le Commissaire de l'arrondissement de *Handel-maeyck*

Pareille expédition sera adressée pour information, à M. l'Inspecteur provincial des chemins vicinaux et des cours d'eau, à Hasselt.

En séance, à Hasselt, le *27 mars 1903*.

Etaient présents MM.

*Aanwezig : de Heeren Gouverneur, Voorzitter : Slegers,
Ridder de Borman, Gielen, Willems de Creeft, en Meers leden,
en Roelants. provinciale Griffier.*

Le Greffier provincial,

3 M. de Roelant

La Députation permanente,

J. A. de Brouckere

Le Rapporteur,

Steyns

Je pour être annexé à votre apparte
ment, n. 7106 - 812596

Cancel, le 27 mai 1903.
La réputation permet,

La Gaffie provinciale 90% au-dessus de la moyenne

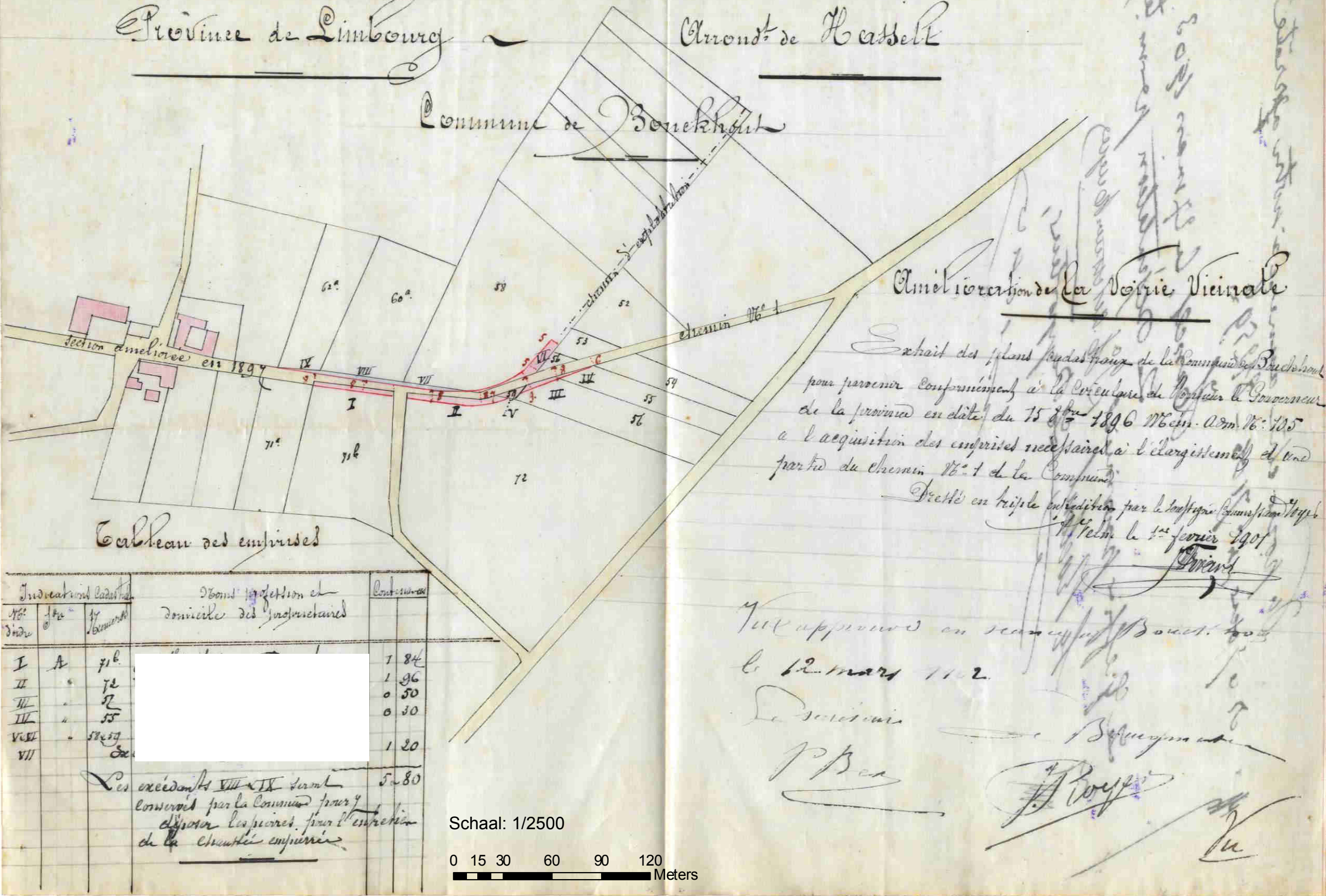
Le Nordland de rapporteur,

1000

Province de Limbourg

Arrond^t de Hasselt

Commune de Beekdaal



Amélioration de la Voie Vicinale

Extrait des plans cadastraux de la Commune de Beekdaal pour parvenir conformément à la Circulaire du Ministre le Gouverneur de la province en date du 15 8^{bre} 1896 Mém. Ann. N° 105 à l'acquisition des emprises nécessaires à l'élargissement d'une partie du chemin N° 1 de la Commune.

Fait en triple expédition par le sous-préfet de la Commune de Beekdaal le 1^{er} février 1901

Approuvé en séance du Conseil Municipal le 12 mars 1902.

Le Maire

P. Bea

P. Roy

Schaal: 1/2500

0 15 30 60 90 120 Meters